



Un dossier par
équipe engagée

Document d'engagement saison 2025/2026

Nom de l'association (1) :

Numéro d'affiliation (1) :

Nom de l'équipe (1) :

CORRESPONDANTS DE L'ÉQUIPE

Les personnes doivent être joignables tout au long de la saison

Nom et prénom du Correspondant n°1 (1)	Tél. (1)
<input type="text"/>	<input type="text"/>
E-mail (1)	<input type="text"/>
Adresse postale du correspondant n°1 qui recevra les informations (donnée confidentielle)	<input type="text"/>
	<input type="text"/>
Nom et prénom du Correspondant n°2 (1)	Tél. (1)
<input type="text"/>	<input type="text"/>
E-mail (1)	<input type="text"/>

JEUX DE MAILLOTS (couleur dominante)

Couleur des maillots – 1° jeu	Couleur des maillots – 2° jeu
<input type="text"/>	<input type="text"/>

INFO TERRAIN DE FOOTBALL

Mon équipe dispose d'un terrain pour jouer les matchs

Nom du stade	<input type="text"/>
Adresse du stade	<input type="text"/>
Surface	<input type="checkbox"/> Synthétique <input type="checkbox"/> Stabilisé <input type="checkbox"/> Pelouse
Jour et créneau horaire	<input type="text"/>
Créneau en alternance ?	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON
Nom du club partageant le créneau en alternance avec mon équipe	<input type="text"/>
Indiquer sa fédération sportive	<input type="text"/>

Mon équipe ne dispose pas de terrain pour jouer les matchs

Avez-vous fait une demande et si oui auprès de qui ? NON OUI

(1) Renseignements obligatoires pour le traitement du dossier

CHAMPIONNAT FOOT AUTOARBITRÉ A 7

COMPÉTITIONS	Jour de pratique	Horaires de Préférence
Parc des Sports de Choisy et autres stades	<input type="checkbox"/> Lundi soir <input type="checkbox"/> Mardi soir <input type="checkbox"/> Mercredi soir <input type="checkbox"/> Jeudi soir	<input type="checkbox"/> 19h30 <input type="checkbox"/> 20h45 <input type="checkbox"/> Indifférent
Parc des Sports du Tremblay Champigny et Choisy (poule mixée)	<input type="checkbox"/> Lundi soir	<input type="checkbox"/> 19h30 <input type="checkbox"/> 20h45 <input type="checkbox"/> Indifférent
Parc des Sports du Tremblay Champigny et autres stades	<input type="checkbox"/> Mardi soir	<input type="checkbox"/> 19h30 <input type="checkbox"/> 20h45 <input type="checkbox"/> Indifférent
Stade Arrighi Vitry	<input type="checkbox"/> Mardi soir	<input type="checkbox"/> 20h00 <input type="checkbox"/> 21h00 <input type="checkbox"/> Indifférent
Nouveau Championnat féminin +17 Joueuses nées en 2007 et avant	<input type="checkbox"/> Mardi soir <input type="checkbox"/> Mercredi soir	Choisissez le jour où vous recevez et votre zone de jeu En semaine les rencontres débutent entre 19h00 et 21h00
Nouveau Championnat mixte réel joueur.euse.s né.e.s avant le 30 juin 2009	<input style="width: 50px; height: 30px;" type="text"/>	<input style="width: 50px; height: 30px;" type="text"/>
Championnat(s) +30 Loisirs Joueurs ayant 30 ans au moins en 2025	<input style="width: 50px; height: 30px;" type="text"/>	<input style="width: 50px; height: 30px;" type="text"/>
Championnat(s) +35 Loisirs Joueurs ayant 35 ans au moins en 2025	<input style="width: 50px; height: 30px;" type="text"/>	<input style="width: 50px; height: 30px;" type="text"/>
Championnat(s) +30 compétition Joueurs ayant 35 ans au moins en 2025	<input style="width: 50px; height: 30px;" type="text"/>	<input style="width: 50px; height: 30px;" type="text"/>
Championnat(s) +35 compétition Joueurs ayant 35 ans au moins en 2025	<input style="width: 50px; height: 30px;" type="text"/>	<input style="width: 50px; height: 30px;" type="text"/>

3 filles et 3 garçons obligatoires sur le terrain. 7ème joueur.euse libre.

Choisissez le jour où vous recevez et votre zone de jeu

En semaine les rencontres débutent entre 19h00 et 21h00

Choisissez le jour où vous recevez et votre zone de jeu

Rencontres en 2ème partie de soirée à jouer par zone sur le jour de pratique de l'équipe recevante.

Choisissez le jour où vous recevez et votre zone de jeu

Rencontres en 2ème partie de soirée à jouer par zone sur le jour de pratique de l'équipe recevante.

Choisissez le jour où vous recevez et votre zone de jeu

Rencontres en 2ème partie de soirée à jouer par zone sur le jour de pratique de l'équipe recevante.

Choisissez le jour où vous recevez et votre zone de jeu

Rencontres en 2ème partie de soirée à jouer par zone sur le jour de pratique de l'équipe recevante.

COUPES ILE DE FRANCE FOOT AUTOARBITRÉ A 7

1ère phase : Challenges et brassage de coupes : mi septembre à mi octobre 2025

Plusieurs dates réservées à la reprise sous forme de challenge qualificatif pour les coupes :

- Classement par moments de pratique
- Classement par Comité départemental
- Classement pour la Coupe Régionale Ile de France

Pour être classée, une équipe doit avoir joué au moins 3 matchs.

Brassage coupes IDF Tirage par jour de pratique dans la limite des possibilités	<input type="checkbox"/> +17 <input type="checkbox"/> +30	La qualification en coupe Île de France est en fonction de la place au classement général du brassage Choix préférentiel de zone – Cocher la case <input type="checkbox"/> Zone Petite Couronne Nord Ouest <input type="checkbox"/> Zone Petite Couronne Nord Est <input type="checkbox"/> Zone Petite Couronne Sud Ouest <input type="checkbox"/> Zone Petite Couronne Sud Est
--	--	---

Option COUPES FOOT A 11 :

- Coupe Nationale A DELAUNE
 Challenge et Brassage de Coupe

1 à 2 choix possibles en fonction
des résultats de l'équipe

Choix du jour de pratique :

- Lundi soir Vendredi soir Samedi matin Samedi après-midi Dimanche matin

En Île de France la FSGT vous propose également de pratiquer en championnat

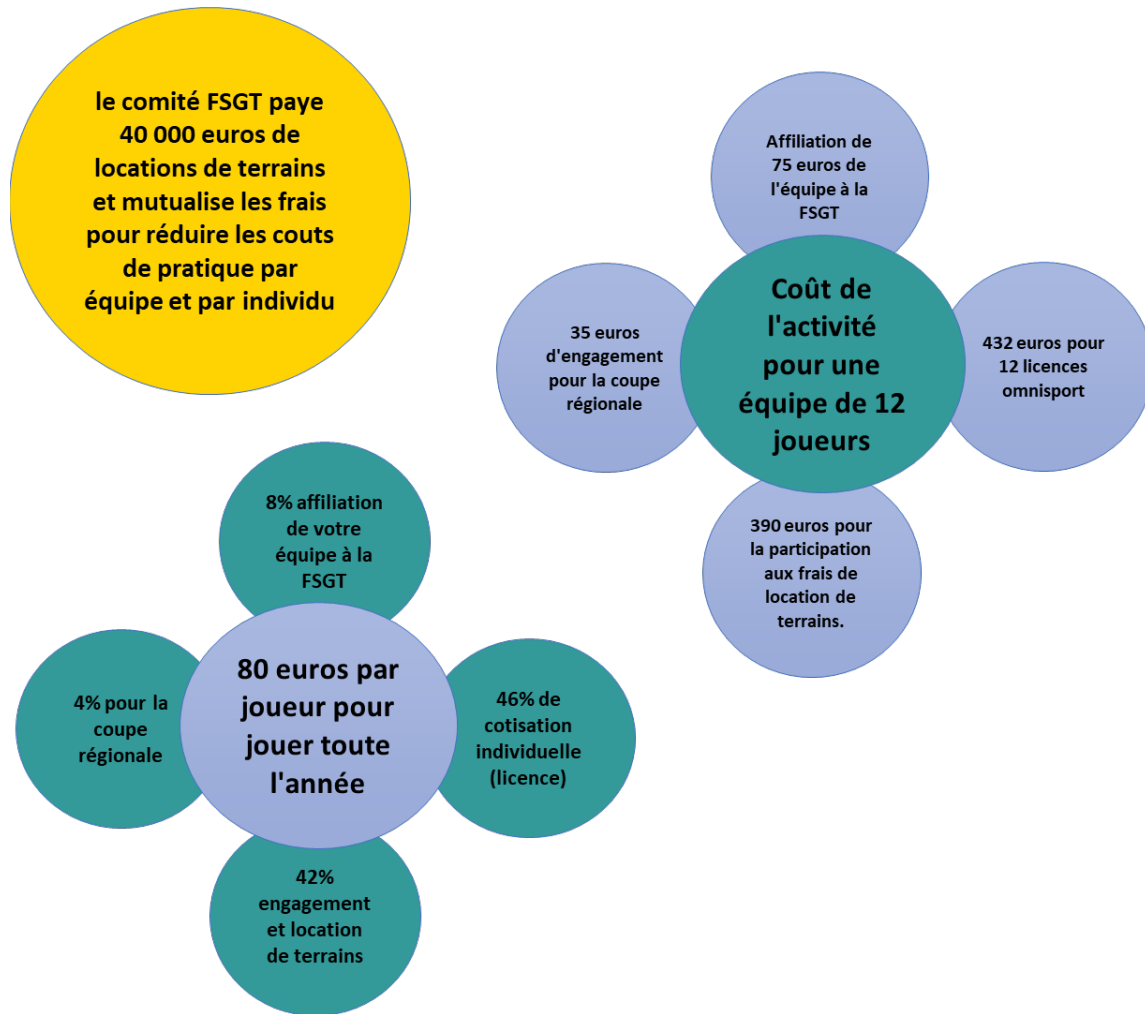
Le FOOT A 11 ⇒ lundi ou vendredi soir ou le week-end

Le FOOT en SALLE ADULTES ⇒ mardi soir (FSGT 94) ou dimanche matin (FSGT 75)

L'Académie DES FOOTSS FSGT ENFANTS et JEUNES ⇒ le WE en coopération avec l'ES Vitry (FSGT 94)

Plus d'information FSGT 94 01.49.87.08.50 ou à foota7@fsgt94.org

LA COOPÉRATIVE DU FOOT À 7 AUTOARBITRÉ ET VOTRE BUDGET EN QUELQUES CHIFFRES :



FEUILLE FINANCIERE

Compléter avec les éléments financiers correspondants à vos choix par équipes engagées

DESIGNATIONS	MONTANT	NB	TOTAL
Champt +17 +30 +35 : 1 équipe engagée sans terrain	400 €	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Champt +17 +30 +35 : 1 équipe engagée avec terrain	300 €	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Championnat féminin : 1 équipe engagée sans terrain	180 €	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Championnat féminin : 1 équipe engagée avec terrain	80 €	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Engagement au Challenge / Coupes	35 €	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Coupe FA7 +30/+35 ⇒ brassage + seconde phase	35 €	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Coupe Foot à 11 ⇒ brassage + seconde phase	75 €	<input type="text"/>	<input type="text"/>
	TOTAL ⇒		<input type="text"/>

OBSERVATIONS / REMARQUES

ATTENTION : Votre dossier d'engagement sera enregistré si et seulement si :

- Si le dossier est accompagné du **RÈGLEMENT FINANCIER DE L'ENGAGEMENT** (paiement par chèque ou par virement [RIB en lien ICI](#))
- Si le dossier est accompagné du **RÈGLEMENT FINANCIER DE L'AFFILIATION** :
 - nouveaux clubs : 80 euros
 - clubs unisports affiliés en 2024/2025, catégorie 2 soit 151 euros
 - clubs omnisports à plusieurs sections sportives catégorie 3 soit 463 euros
 - En cas de besoin téléphoner au 01.49.87.08.50
- Le Dossier est à renvoyer avant la fin juillet 2025 à foota7@fsgt94.org ou par la poste au Comité FSGT Val de Marne – Foot à 7 - 115 avenue Maurice Thorez - 94200 Ivry-sur-Seine .
- **Vous recevrez fin août un lien pour vous affilier et réaliser vos demandes de licences**

Informations relatives à la loi "informatique et libertés" et au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) :

Les données personnelles recueillies dans ce dossier sont nécessaires au traitement de l'engagement et au parcours en compétition de votre équipe. Elles sont communiquées aux autres clubs et disponibles dans l'annuaire en ligne des sites www.footfsgtidf.org et www.fsgt94.org, à l'exception de l'adresse postale.

Conformément à l'Art. 32 de la loi "Informatique et Libertés" vous disposez d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données personnelles que nous sommes amenés à recueillir. Si vous souhaitez exercer ce droit contacter le responsable à l'adresse : postmaster@footfsgtidf.org

CHARTRE DU FAIR-PLAY & DU FOOT AUTOARBITRÉ A 7

des comités franciliens et de leurs clubs adhérents

Je m'engage, avec mon Club, à suivre l'éthique sportive chère à la FSGT, faite de respect de l'autre et de convivialité.

Je m'engage à informer les adhérents de mon club, de toutes les initiatives prises par la FSGT en faveur d'un sport "propre" et à contribuer avec elle à leurs réalisations.

Je m'engage à mettre en œuvre toutes les conditions pour favoriser le bon déroulement des épreuves sportives, à savoir :

- Contact de l'équipe rencontrée avant le match
- Respect des horaires, des installations sportives et des personnes qui y travaillent
- Respect des règlements et de leurs obligations administratives
- Respect de l'équipe rencontrée
- Respect des commissions sportives, de la commission de discipline, des dirigeants et de leurs partenaires

Je m'engage :

- À faire mienne les spécificités et les règles du foot autoarbitré à 7, à les transmettre à mon équipe et à veiller à leur application.
- À ne faire participer aux compétitions que des personnes ayant une licence FSGT validée pour la saison en cours.
- À établir une feuille de match et à procéder au contrôle des licences avant le coup d'envoi des rencontres.
- À respecter et faire respecter l'esprit de l'autoarbitrage en concédant les fautes volontaires ou involontaires et en appliquant les réparations qui s'imposent.
- À pratiquer un football à la fois compétitif et sympathique en adoptant un comportement fair-play en toutes circonstances.

Je soussigné (Nom Prénom) :

Président de l'association ou son représentant légal, déclare :

Avoir pris connaissance des différents documents relatifs à l'organisation des compétitions de football et des conditions d'adhésion à la FSGT.

Avoir pris connaissance de la Charte du Fair-Play et du foot autoarbitré à 7

Fait à , le / /

Signature du Président ou
du représentant légal de l'association

Cachet de l'association